



"Les Amis de Saint-Brevin"

ASSOCIATION pour la défense et l'amélioration du cadre de vie
à Saint-Brevin-les-Pins - W443000838

Agréé Association Locale d'Usagers par arrêté préfectoral

Association reconnue Organisme d'INTERET GENERAL

www.lesamisdesaintbrevin.fr contact@lesamisdesaintbrevin.fr



ASSEMBLEE GENERALE DU 4 AOÛT 2025

SOMMAIRE DU COMPTE RENDU DE L'AG 2025

1. Accueil et ouverture de la réunion ;	page 2
2. Rapport financier ;	page 2
3. Rapport moral et d'activité 2024 / 2025 ;	page 4
4. Rapport d'orientation 2025 / 2026 ;	page 6
5. Point sur les adhésions	page 7
6. Résultats des votes ;	page 7
7. Conclusions.	Page 8

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 4 août 2025

1. Accueil et ouverture de la réunion

Accueil et ouverture de la réunion à 17h20 en présence de **Monsieur Thierry Deville** conseiller départemental et de **Madame Dorothée Pacaud** maire de Saint-Brevin-Les-Pins. Le président a remercié de leurs présences les élus municipaux, les membres de Conseil de Développement Sud-Estuaire et l'ensemble des adhérents.

2. Rapport financier

2.1 Analyse

Le rapport porte comme chaque année sur la période d'avril de l'année N-1 à fin mars de cette année N soit du 1er Avril 2024 au 31 Mars 2025. Le solde positif de 401,62 € de cette année se décompose :

- ❖ entre le montant des recettes (4162,07 €) au titre :
 - des adhésions dont le montant a diminué à la suite d'une baisse notoire des adhérents,
 - des dons composés des sommes au-delà de la cotisation de base,
 - une subvention exceptionnelle de la commune (1000 € pour les évènements de nos 40 ans). A ce titre, un état du bilan des dépenses réellement engagées a été transmis à la mairie,
 - des produits financiers en légère augmentation par l'effet du taux de rémunération supérieur aux années précédentes.
- ❖ entre le montant des dépenses (3760,45 €) dont les principales variations concernent :
 - L'absence de coût du conférencier intervenu à titre gracieux,
 - Les prestations dans le cadre de l'anniversaire des 40 ans de l'association (exposition photographiques et prix pour les lauréats),
 - Une baisse des frais d'assemblée réalisée à l'Etoile de Jade, dont le prêt est gratuit, seuls des frais d'entretien sont réglés à la Mairie.

Il convient de préciser qu'au titre des dépenses et recettes les postes « repas et sortie » se compensent et n'ont pas d'incidence sur la gestion de l'association.

Les fonds associatifs d'un montant de 9 689,42 € , arrêtés au 31 mars 2025, sont répartis comme suit :

- Livret d'épargne : 7 662,77 €
- Compte courant : 1 932,30 €
- Espèces : 134,35 €

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 4 août 2025

2.2 Compte d'exploitation 2024-2025 et Budget prévisionnel 2025/2026

 "Les Amis de Saint-Brevin" ASSOCIATION pour la défense et l'amélioration du cadre de vie à Saint-Brevin-les-Pins, agréées : "Association Locale d'Usagers pour intérêt protecteur" "Associations reconnues d'intérêt général"									
COMPTES DE RESULTAT ET BUDGET									
31/03/2025 et 2025 / 2026									
Dépenses					Recettes				
		2024/2025	2025/2026	Ecart			2024/2025	2025/2026	Ecart
		REEL	BUDGET				REEL	BUDGET	
		12 mois	12 mois				12 mois	12 mois	
604	Frais Repas	- €		- €	7060	Participation repas	- €		- €
604	Frais Sortie	- €		- €	7061	Participation sortie	- €		- €
6063	Achat petit matériel	59.59 €		59.59 €			- €		
6064	Fournitures de bureau	126.36 €	250.00 €	- 123.64 €	7400	Subvention	1 000.00 €		1 000.00 €
6156	Maintenance informatique	162.00 €	170.00 €	- 8.00 €			- €		
6161	Assurances	210.13 €	190.00 €	20.13 €	7560	Cotisations	2 741.00 €	3 000.00 €	- 259.00 €
6181	Presse (abonnement)	- €	- €	- €			- €		
6226	Honoraire conférencier	- €		- €	7640	Produits financiers	244.07 €	226.00 €	18.07 €
6231	Publicité – exposition	1 116.92 €	500.00 €	616.92 €			- €		
6234	Dons	- €	- €	- €	7711	Dons	177.00 €	250.00 €	- 73.00 €
6236	Imprimés	- €	100.00 €	- 100.00 €					
6251	Rbt frais déplacements	- €	100.00 €	- 100.00 €					
62511	Frais confrenciers	- €	50.00 €	- 50.00 €					
62571	Réception – cocktail AG	728.39 €	550.00 €	178.39 €					
62572	Location salle	677.25 €	700.00 €	- 22.75 €					
6261	Cotisation associations	110.00 €	75.00 €	35.00 €					
6263	Affranchissements	508.31 €	520.00 €	- 11.69 €					
6265	Téléphone	34.00 €	30.00 €	4.00 €					
6270	Frais bancaires	27.50 €	30.00 €	- 2.50 €					
	Sous Total	3 760.45 €	3 265.00 €	495.45 €		Sous Total	4 162.07 €	3 476.00 €	686.07 €
	Résultat positif	401.62 €	211.00 €	190.62 €		Résultat négatif			- €
	Total	4 162.07 €	3 476.00 €	686.07 €		Total	4 162.07 €	3 476.00 €	686.07 €

BILAN ET BUDGET									
31/03/2025 et 2025 / 2026									
ACTIF					PASSIF				
		2024/2025	2025/2026	Ecart			2024/2025	2025/2026	Ecart
		REEL	BUDGET				REEL	BUDGET	
		12 mois	12 mois				12 mois	12 mois	
5120	CIC	1 932.30 €	1 917.30 €	15.00 €	1100	Fonds associatifs	9 287.80 €	9 689.42 €	401.62 €
5171	Liens A.	7 622.77 €	7 848.77 €	226.00 €	4670	Dettes Diverses	- €		- €
5300	CASSE	134.35 €	134.35 €	- €	1200	Résultat exercice	401.62 €	211.00 €	190.62 €
	TOTAL	9 689.42 €	9 900.42 €	211.00 €		TOTAL	9 689.42 €	9 900.42 €	211.00 €

2.3 Perspectives 2025 – 2026

La prévision budgétaire est présentée en parallèle des comptes de 2024-2025.

Pour l'exercice prochain, nous prévoyons des dépenses particulières pour la communication : réalisation de marque pages et de dépliants présentant notre association.

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 4 août 2025

3 Rapport moral et d'activité 2024 / 2025

Le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois, conformément aux statuts et aux nécessités.

11 réunions mensuelles, réunissant les administrateurs et des postulants administrateurs, ont été organisées afin de suivre l'avancement des travaux. Plusieurs d'entre elles ont accueilli des Brevinois. Nous avons communiqué via notre site Internet et la messagerie pour renforcer le contact avec vous.

Voici nos activités 2023/2024

➤ Entretiens habituels avec Madame la Maire ou avec M. le Directeur de cabinet du Maire pour échanger et faire des points de situation sur les demandes en cours et cette année, avec le service urbanisme en particulier ;

➤ Avis sur les permis de construire :

- **dépôt d'une demande de recours gracieux** pour un abattage d'arbres conséquent (**environ 110 arbres devaient être abattus pour construire un immeuble**) avec **une très faible compensation sur la parcelle (moins de 16 arbres)**. Grâce à un travail coopératif avec la mairie et le promoteur, **il a été acté la mise en place d'un dispositif de compensation sur un terrain communal, dénommé « Obligation Réelle Environnementale »**, qui prévoit une plantation de plus de 60 arbres sur un terrain communal à la charge du promoteur qui a de plus, une obligation de résultat.

➤ Participation aux enquêtes publiques et aux concertations :

- réponse à l'enquête sur le changement de destination du parking de la Bresse. Lors de notre rendez-vous avec le commissaire enquêteur, nous avons insisté :

- sur la nécessité d'avoir **une réelle** compensation des places de stationnement qui seront supprimées,
- sur le besoin de **renaturation** du futur ensemble ;

- réponse à la concertation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui est un document chapeau pour le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, nous avons demandé que soit :

- détaillé la stratégie de densification sur notre commune,
- précisé la mise en œuvre effective d'un **Plan de gestion de la forêt urbaine** au même titre et qu'un plan de gestion des haies,
- identifié dans le PLUI, les zones à risques (érosion, nappes phréatiques, inondations) ;

Notre statut d'association agréée « association locale d'usagers », nous a ouvert les portes à des réunions et commissions particulières :

➤ Participation aux réunions de présentation, **aux acteurs publics**, des documents stratégiques pour le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal :

-réunions de présentation du Dossier d'Objectifs et d'Orientations ainsi que du PADD. Nous avons notamment demandé de préciser les objectifs pour mieux protéger notre environnement ;

➤ Participation à la première **commission territoriale littoral Sud-Estuaire et Côte de Jade** . Cette commission fixe les actions à mener pour la gestion de l'eau et la protection des milieux aquatiques de notre territoire. Lors de cette commission, nous avons demandé :

- de mener une étude afin de favoriser la réutilisation des eaux usées,
- d'élaborer une cartographie des zones d'érosion à l'instar des actions engagées par Pornic Agglo ;

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 4 août 2025

- Participation aux **Comités de pilotage** sur la gestion du marais de Giguenais et de la Courance. Les ASB ont demandé :
 - de connaître l'*Influence de la gestion du Boivre sur la remontée des nappes phréatiques*,
 - de mettre en place une analyse élargie des polluants au niveau de la Courance compte tenue des risques potentiels présentés par le parc des sports ;
- Participation aux réunions de la commission mixte d'environnement de la Mairie :
Cinq réunions de la commission mixte de l'environnement ont eu lieu en 2024/2025
Actions menées par les ASB :
 - remarques sur le projet de « **La Charte de l'arbre** » avec propositions de rédaction des aspects réglementaires ;
- Participation à la commission consultative de suivi du Programme local de prévention des déchets ménagers Communauté de Commune Sud-Estuaire (CCSE). Cette commission a permis d'établir un bilan par rapport aux objectifs 2026, dans ce contexte nous avons demandé de mettre en place des indicateurs plus pertinents afin de produire un meilleur suivi ;
- Participation aux réunions du Conseil de Développement Sud-Estuaire :
 - participation à la mise en place des enquêtes sur les enjeux du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET),
 - contribution à l'atelier participatif (pilote par le CDSE) en liaison avec le service environnement de la communauté de commune. Le rapport de ces travaux est accessible sur le site internet du Conseil de développement ;
- Participation à la vigie du littoral : 9 administrateurs ont armé les postes d'observation lors des 3 relevés effectués cette année ;
- Participation à l'AG 2025 et aux conseils d'administration de FNE Pays de la Loire et FNE Loire- Atlantique. Participation au groupe de travail littoral, avec la tenue d'un stand en juillet « Belle Plage » pour sensibiliser les vacanciers et Brevinois sur la qualité des eaux et la pollution de la mer. Nous tiendrons le même stand de 17 août 2025 ;
- **Réalisation et suivi de dossiers:**
 - Participation au **projet EOLE** sur les Eoliennes Flottantes :
 - **rédaction d'un cahier d'acteur**, qui regroupe l'ensemble de nos remarques et propositions sur ce projet. Les acteurs de cette concertation ont participé au **premier comité de suivi** du projet EOLE placé sous la responsabilité du directoire du Grand Port maritime de Nantes . Lors de ce comité nous avons insisté pour que :
 - les études d'impact environnemental (bruit, pollution, hydro sédimentologie...) soient menées à partir d'un état zéro (avant travaux) avec une présentation des mesures de limitation des risques,
 - des photomontages réalistes du projet d'assemblage des éoliennes qui atteindront 300 m de haut soient réalisées ;
 - Suivi des travaux des ouvrages de protection de notre littoral (réflexion sur la stratégie d'entretien des épis et de la consolidation des ouvrages) ;
 - Suivi des travaux relatifs à l'ancienne décharge du Bodon : quelles actions à court et moyen terme sont-elles envisagées ?
 - Instruction d'un dossier sur la **remontée des nappes phréatiques aux Rochelets**, nous attendons une réponse de la mairie sur nos interrogations et propositions ;
 - Etablissement d'une lettre type pour tout Brevinois voulant faire classer un arbre isolé ou sa propriété en Espace Boisé Classé (EBC), ce principe a permis à plusieurs Brevinois d'entreprendre les formalités nécessaires en mairie.

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 4 août 2025

- Participation à BREV'DE JARDIN 2025 ;
- Participation au forum des associations 2024 ;
- Réunions mensuelles le troisième samedi du mois pour faire le point sur les dossiers en cours et pour effectuer une permanence, et tenue de 3 conseils d'administration ;
- Mise à jour régulières du site internet et réédition de ASB'Brev pour fidéliser nos adhérents ;
- Traitement des demandes de nos adhérents et des Brevinois remontées par courriel ou par téléphone ;
- Envois de 2 courriers aux adhérents ;
- Présence aux réunions du Conseil municipal et du Conseil communautaire de la CCSE ;
- Réalisation des événements pour les 40 ans de l'association :
 - exposition des photographies (concours photos sur les arbres remarquables) en salle des Roches, qui a rencontré un vif succès plus de **430** visiteurs,
 - remise des récompenses, lors de la Sainte Catherine, aux lauréats primés par les visiteurs de l'exposition ;
- Animation d'une sortie scolaire (Ecole Paul Fort) organisée en deux temps :
 - une randonnée « contée » sur le trajet du poste de secours de l'océan à la Pierre Attelée,
 - une recherche des arbres remarquables ou drôles de tronche dans la forêt la Pierre Attelée ;
- Organisation d'une sortie au profit de nos adhérents au Sénat : animée par le Sénateur Philippe GROSVLET avec la participation de 21 adhérents ;

4 Rapport d'orientation 2025 / 2026

Nos objectifs pour les 12 mois à venir :

- Retours vers les adhérents des réponses aux questions posées en AG ;
- Suivi des engagements de la mairie ;
- Suivi du Programme local de prévention des déchets ménagers ;
- Suivi du projet EOLE : participation aux deux prochains **comités de suivi** (fin novembre 2025) et enquêtes publiques (pour 2026) ;
- Suivi du dossier de la décharge du Bodon : quelle stratégie de dépollution et quel calendrier prévisionnel ?
- Suivi de l'évolution du littoral brevinois en général : notamment participation à la « vigie du littoral » et au suivi de la stratégie de la commune en matière de connaissance des zones d'érosion et d'entretien des ouvrages de protection ;
- Suivi des dossiers d'urbanisme et en particulier de la mise en œuvre effective du dispositif ORE (compensation d'arbres) ;
- Suivi des travaux de FNE Loire – Atlantique et participation aux actions ou activités ;
- Poursuite de notre participation aux travaux sur le futur PLUI , réponse à l' enquête publique à venir (fin 2025) ;
- Poursuite de notre participation à la commission territoriale littoral Sud-Estuaire et Côte de Jade ;
- Poursuite de notre participation aux groupes de travail sur la gestion du marais de Giguenais et de la Courance ;
- Contribution des ASB à la diffusion de la Charte de l'arbre ;
- Contribution des ASB au dossier "PCAET" réalisé par le Conseil de Développement Sud Estuaire

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 4 août 2025

- Refonte du "livret d'accueil" avant un travail commun avec les services de la mairie (un groupe de travail est déjà constitué) ;
- Participation aux enquêtes publiques ou concertation ;
- Organisation de sorties adhérents (à définir) ;

Et toujours :

- Evolution permanente du site internet et mises à jour régulière ;
- Rédaction mensuelle du fascicule ASB'Brev et amélioration de la visibilité de notre association sur les réseaux sociaux ;
- Réunions mensuelles régulières « ouvertes » aux Brevinois ;
- Traitement des demandes remontées par courriel ou par téléphone ;
- Envois de 2 courriers aux adhérents ;
- Participation aux réunions de la commission mixte d'environnement, et du Conseil de Développement Sud Estuaire ;
- Présence aux réunions du Conseil municipal et du Conseil communautaire de la CCSE ;
- La poursuite de nos opérations de recrutement, toujours avec vous toutes et vous tous car, rappelons toujours qu'après la qualité des effectifs, c'est le nombre qui aide à faire avancer les dossiers et que chacune et chacun d'entre nous pouvons agir en recrutant, notamment, auprès de nos proches, de nouveaux adhérents. Nous recrutons aussi des administrateurs pour animer notre association.
- **Être toujours à votre écoute** et répondre à vos questions.

5 Point sur nos adhésions

Cette année nous constatons une baisse **notoire de nos adhérents (10%)** qui s'explique en partie par quelques déménagements et disparitions. Malgré tout, nous avons pu relever une augmentation du nombre de consultations du site internet des ASB avec un plus grand nombre d'activités et animations proposées à l'occasion de nos 40 ans.

Néanmoins, nous allons mettre en place un mini séminaire pour déterminer les actions qui peuvent être mises en place pour mieux fidéliser nos adhérents.

7. Résultats des votes

Les votes se sont déroulés à bulletin secret.

Quorum atteint : le pourcentage de votants / nombre de cotisants est de **76%**.

	Nombre de votants	OUI	NON	Abstention	Résultat
RESOLUTION N° 1 Le rapport financier est approuvé	83	82	0	1	98.8%
RESOLUTION N° 2 Le Rapport moral et d'orientations est approuvé.	83	83	0	0	100%
Election administrateurs (renouvellement)					
Geneviève FREDET	83	82	0	1	98.8%
Ghislaine LEFEUVRE	83	81	0	2	97.6%
Bernard SAUVETRE	83	83	0	0	100%
Election nouveaux administrateurs					
Patrick LE GOAS	83	81	0	2	97.6%

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 4 août 2025

8. Conclusions

Le président des ASB remercie Madame La Maire et le conseiller départemental pour leurs interventions, les membres du CDSE et les adhérents qui ont pu participer à l'AG 2025.

Notre association œuvre pour la Défense et l'amélioration du cadre de vie de Saint Brevin et se veut être force de proposition sur les différents sujets qui fédèrent les ASB.

Cette Année nous avons mené de nombreuses actions pour préserver notre cadre de vie et notre environnement. Les deux actions principales que je retiendrai et qui montrent le réel investissement de nos administrateurs concernent :

- Pour l'environnement : la mise en place du dispositif ORE pour assurer une véritable compensation environnementale à la suite d'abattage d'arbres,
- Pour notre cadre de vie : notre implication dans l'élaboration d'un dossier complet sur le projet Eole que nous avons remis au garant du conseil national du débat public ;

Par ailleurs, comme je l'ai indiqué notre position d'association agréée « association locale d'usagers » nous a ouvert de nombreuses commissions, ce qui permet de porter la voix des Amis de Saint-Brevin.

Nous espérons que les élus seront attentifs à nos actions et propositions Nous continuerons à participer activement aux différentes instances et ateliers conduits par la mairie ou la CCSE.

Je finirai, en vous remerciant toutes et tous d'avoir assisté à cette 42-ème AG , avec un remerciement appuyé à nos administrateurs pour leur travail et leur dévouement.

Je vous donne rendez-vous à l'année prochaine.

Avant de clôturer cette AG, Madame la maire nous remercie pour notre implication au sein de la commune.

Le président des Amis de Saint-Brevin
Serge PUCELLE